

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois décembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Patrick, Maire.

Membres présents : Mmes BUCHAILLARD Sylvie, FARRIS Sandrine, MATTHEY Emmanuelle (arrivée à 20h30), MM. CHEVRIER Gilles, DAVID Frédéric, FOLLIET Frédéric, LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques

Membres excusés : M. BOULY Laurent (pouvoir à M. LACOSTE Patrick) M. FERRE Jérémy (pouvoir à Mme BUCHAILLARD Sylvie), M. FIERIMONTE Sébastien (pouvoir à M. LACOSTE Patrick)

Secrétaires de séance : Mmes BUCHAILLARD Sylvie et FARRIS Sandrine

Projet de rénovation de la salle polyvalente et espace associatif : orientations proposées par le groupe de suivi

- Le groupe de suivi est constitué de MM LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques, CHEVRIER Gilles, FERRE Jérémy et DAVID Frédéric
- M. LACOSTE Patrick a été désigné en qualité d'animateur rapporteur ; il fait un point sur les structures / infrastructures existantes / en projet
- Il s'agit d'étendre le périmètre de réflexion à l'ensemble des équipements concernés : trois espaces (culturels, sportifs et associatifs)
- L'espace culturel et sportif pourrait constituer un projet global ; la création d'une zone de stockage pour les associations serait complémentaire
- Trois scénarii :
 - Proposition 1* : Rénovation de la salle suivant l'existant sans modifier l'agencement intérieur
 - Proposition 2* : Rénovation de la salle avec modification de l'agencement intérieure (chambre froide, création d'une scène centrale surélevée avec dessous rangement des tables et chaises)
 - Proposition 3* : proposition 2 + rajout de la construction d'un préau sur le côté
- Une discussion a lieu autour de l'idée de création de box de rangement pour les associations (au sein de la salle polyvalente ou création d'un local indépendant ou au sein du local technique existant)

Le conseil municipal décide de solliciter plusieurs chiffrages à M. Christophe BRISE, architecte, sur la base des trois scénarii.

Comment proposer un lieu de stockage aux associations :

- Acheter un container qui pourrait être installé à côté du local technique communal (coût estimatif : 3000€)
- Voir le local du rugby qui appartient au conseil départemental de Saône-et-Loire
- Réaménager le local technique actuel et installer des panneaux sandwichs (Un grand ménage dans le local technique est à prévoir tout en créant un local dédié à l'agent communal)

Vestiaires et terrain

M. Patrick LACOSTE a rencontré des dirigeants et des joueurs du rugby qui lui ont indiqué que s'il y avait des vestiaires, ils viendraient au moins jouer les matchs retour sur Ratenelle.

Au vu de l'investissement que cela nécessiterait, est-ce envisageable?

Dans le cadre de l'étude d'une solution à moindres frais, des vestiaires + sanitaires mobiles pourraient être installés ; Mme Sylvie BUCHAILLARD se renseigne sur les tarifs.

Que faire du terrain ? Le remettre en herbe coûterait environ 200€.

Le conseil municipal demande dans un premier temps à l'association de rugby de se positionner de manière officielle et de donner sa réponse quant à un possible retour sur la commune pour jouer certains matchs.

Cœur du village : projet de rénovation de la bascule

Deux habitants de la commune se sont proposés pour participer à des travaux de rénovation

M. Patrick LACOSTE évoque l'idée de déplacer l'avancée actuelle de la salle polyvalente au centre du village à proximité de la bascule, une boîte à livres pourrait y être accolée. Ou alors possibilité de prolonger la toiture de la bascule en créant un appentis.

M. Patrick LACOSTE propose qu'un groupe de suivi (constitué de M. Jean-Jacques LAUBLANC, Mme Emmanuelle MATHEY, MM. Gilles CHEVRIER et Patrick LACOSTE) travaille sur un projet dans la continuité de la bascule avec éclairage et vitres qui pourrait être évoqué lors du prochain conseil municipal, avec l'aide des bénévoles. Une première réunion est prévue le 18 décembre prochain à 9h30.

CANOE KAYAK : M. Patrick LACOSTE fait un point sur sa rencontre avec M. Jean-Jacques HAYNE à qui il a demandé d'ores et déjà pour la saison prochaine une installation « plus propre » ; M. HAYNE a proposé d'installer une structure en bois à ses frais et de faire des efforts sur la signalétique, il indique qu'il disposera désormais pour son activité d'une installation unique basée à Ratenelle ; le conseil municipal valide à l'unanimité le type d'installation proposée, un nouveau contrat de mise à disposition du terrain sera signé pour 3 ans, M. HAYNE devra toutefois au préalable déposer la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire.

TRANSPORT A LA DEMANDE : Les personnes âgées de la commune qui utilisent le transport à la demande de la Communauté de Communes depuis le 15.11.2021 sont satisfaites et ne veulent plus se rendre en parallèle à Tournus.

M. Patrick LACOSTE propose d'envisager la signature d'une convention à partir de janvier 2022 avec la CCTB pour s'assurer du TAD tous les mardis moyennant la somme de 2€ par participant.

Vie associative et scolaire

- Mme Sylvie BUCHAILLARD fait un compte rendu de la réunion avec les associations du 20 novembre 2021. Toutes les associations étaient présentes sauf celle des Anciens Combattants qui s'était excusée. Cf compte rendu ci-joint
- Les représentants ont expliqué ce que faisait leur association
- Un calendrier de manifestations a été élaboré il sera mis en ligne sur le site de la commune
- Les besoins portent essentiellement sur une demande de local pour stocker du matériel ; une liste de matériel est établie afin d'obtenir une idée précise de la capacité.
- Deux axes sont à l'étude afin de développer des activités « ensemble » : projet intervention des associations de pétanque et de boule lyonnaise au sein de l'école + réalisation d'un forum des associations en juin 2022
- Un point est fait sur la dernière manifestation organisée sur la commune, à savoir le marché de Noël du Sou des Ecoles
- Le Sou des Ecoles organise en janvier son loto à la salle des fêtes de Loisy qu'il louera pour l'occasion au tarif de 80 € (étant donné qu'il ne peut utiliser la salle polyvalente de Ratenelle). Le conseil municipal décide de participer aux frais de location de ladite salle par le Sou des Ecoles en validant le versement d'une subvention exceptionnelle de 80 € à l'association. Par ailleurs, le conseil municipal décide qu'une subvention exceptionnelle de 80 € sera versée une fois dans l'année à chaque association communale concernée par la location d'une salle des fêtes extérieure pour l'organisation de ses manifestations (accord de principe).

Questions diverses

- M. Patrick LACOSTE présente un courrier du SIVOM du LOUHANNAIS évoquant un problème de collecte de fonds d'une association qui alimente le Jura
- La nacelle sera disponible lundi soir 06.12 ou mardi matin 07.12 pour l'élagage des platanes ; l'agent technique de Brienne sera mis à disposition et présent sur notre commune les 7 et 8 décembre 2021.
- CCAS : Suite à l'annulation pour raisons sanitaires du repas prévu le 03.12.2021, des bons d'achat de 25 € à Colruyt ont été commandés ; 74 personnes étaient concernées, un certain nombre d'entre elles ont signalé ne pas en vouloir ; Mme Sylvie BUCHAILLARD s'est occupée de la commande et se chargera également de la distribution avant les fêtes.
- Un père de famille a signalé que sa fille avait été importunée à l'arrêt de bus par un individu en véhicule. M. Patrick LACOSTE se charge de le contacter ainsi que la gendarmerie.
- Cadeaux aux employés communaux : le conseil décide d'offrir à chaque employé municipal un bon d'achat ainsi qu'une bouteille ; M. Patrick LACOSTE s'occupe des bons d'achat et Mme Emmanuelle MATHEY des bouteilles.
- La demande a été faite auprès des différents locataires des logements communaux afin qu'ils fournissent leur attestation d'assurance 2022.
- Mme Sylvie BUCHAILLARD propose de réfléchir sur la possibilité de fermer le préau de l'école élémentaire
- Mme Sylvie BUCHAILLARD demande qui se charge d'envoyer les comptes-rendus par mail aux habitants en ayant fait la demande.
- M. Patrick LACOSTE et Mme Sylvie BUCHAILLARD ont rencontré Mme Sylvie TARALLO qui propose d'animer gracieusement une fois par mois des ateliers yoga pour les enfants dans la salle de réunion le lundi après le repas et pour les adultes le samedi matin. Mme Sylvie BUCHAILLARD se charge de recenser les adultes éventuellement intéressés.
- M. Patrick LACOSTE fait part à l'assemblée du rendez-vous prévu sur place le 13 décembre 2021 avec le Syndicat des Eaux de la Basse Seille et les différentes parties concernées dans le cadre des travaux qui ont été réalisés par le syndicat Route de Pont Seille.
- Une administrée domiciliée Route de Pont Seille a reçu une facture d'eau très élevée suite aux travaux sur la conduite d'eau qui ont été réalisés par le Syndicat des Eaux ; elle a déposé copie des factures à la mairie et sera invitée à prendre part à la réunion sur place prévue le 13.12.2021.
- M. Patrick LACOSTE et Mme Sylvie BUCHAILLARD font un point sur leur rencontre avec les représentantes de l'organisme Travail et Services de Tournus
- M. Frédéric FOLLIET demande si les parents se plaignent des repas Bourgogne Repas servis au sein du restaurant scolaire. M. Patrick LACOSTE et Mme Sylvie BUCHAILLARD vont proposer à Mme Cindy PUGET de se joindre à eux pour y manger et en discuter.
- M. Frédéric FOLLIET demande ce qui peut être envisagé pour faire ralentir les automobilistes lors de la traversée du village.
- M. Frédéric DAVID rappelle qu'il faut aller cuber le bois.
- M. Gilles CHEVRIER évoque les importantes dégradations engendrées dernièrement sur le Chemin de Pain par un administré de la commune en véhicule 4x4 ; M. Patrick LACOSTE va rencontrer la personne concernée.
- Logement communal à l'étage de l'école élémentaire : les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés avant le 31 décembre 2021 auprès du département ; M. Patrick LACOSTE et Mme Sandrine FARRIS suivent ce dossier et s'en occupent.
- Projet de confection d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants (Mme Emmanuelle MATHEY, M. Patrick LACOSTE, M. Laurent BOULY et M. Pierre N'GUYEN)
- Une habitante de la commune s'est proposée pour intervenir à titre gracieux sur les tombes non entretenues du cimetière afin de procéder à leur entretien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le prochain conseil est fixé au vendredi 21 janvier 2022 à 19h30 (Projet d'ordre du jour : Fondation du patrimoine /Devis extincteurs/ Sydes/Livret d'accueil/Projet bascule/etc.)